

NOTE

Sur la devise, *immensi tremor Oceani.*

Suivant la chronique de Sigebert, en 709, sous le règne de Childebert III, surnommé le Juste, saint Michel parut en songe devant Aubert, évêque d'Avranches, homme d'une grande piété, et l'avertit de lui faire bâtir une chapelle sur un rocher qui, depuis, a été nommé le *Mont-Saint-Michel*. La tradition rapporte que, chaque fois que les ennemis de la France se sont approchés de ce mont, on y a vu un archange exciter des orages sur la mer, et de là est venue l'origine de la devise de l'ordre de Saint-Michel, *immensi tremor Oceani.*

1470.

ORDRE de Saint-Georges d'Autriche et de Carinthie. (AUTRICHE.)

Frédéric III, empereur et premier archiduc d'Autriche, l'institue pour veiller aux frontières de Hongrie et de Bohême contre les fréquentes incursions des Turcs.

Les papes Paul II, Léon X, et Jules II, l'approuvent.

Il est réglé, par ses constitutions, qu'il siégera dans le monastère de Millestad, au diocèse de Saltzbourg.

Qu'il sera composé de chevaliers et de prêtres, ou chapelains.

Que les chevaliers feront preuve de quatre quartiers de noblesse paternelle et maternelle.

Que tous chevaliers et prêtres seront astreints aux vœux de chasteté, d'obéissance, et non de pauvreté.

Qu'enfin, l'habillement des uns et des autres sera une robe ou soutane, de telle couleur qu'il leur plaira, excepté le rouge, le vert et le bleu; et qu'en certains jours, ils mettront par-dessus une autre robe blanche, chargée d'une croix rouge pleine.

Le collier de l'Ordre étoit une chaîne d'or, chargée du mot *labarum*, en lettres détachées, commençant à droite, *l.a.b.a.r.u.m.*, et à gauche, *m.u.r.a.b.a.l.* Au jambage du milieu de la lettre *m* étoit attaché un saint Georges à cheval, armé de toutes pièces, et terrassant le dragon. Pag. 192, pl. XIII, n° 4.

En 1493, l'empereur Maximilien I^{er} joignit à cet ordre, pour le soutenir, une confrérie de

Saint-Georges, qui fut confirmée, en 1494, par le pape Alexandre VI. Sa marque étoit une croix d'or avec une couronne et un cercle d'or, que chaque chevalier pouvoit porter publiquement à telle partie de son vêtement qu'il lui plaisoit.

Mais il y a longtemps que l'ordre et la confrérie n'existent plus.

1478.

ORDRE de l'Éléphant. (DANEMARCK.)

C'est le grand ordre de Danemarck, et il est civil et militaire.

Des auteurs le font remonter jusqu'au roi Canut VI. Ils disent, qu'en 1159, ce prince envoya une armée en Terre sainte contre les Sarrasins, laquelle prit Saint-Jean-d'Acre; que, dans cette guerre, un danois croisé ayant tué un éléphant, cette action extraordinaire donna lieu à l'établissement de l'ordre de chevalerie dont il s'agit; et ils ajoutent à l'appui, qu'il étoit ordinaire alors de prendre pour ses armes les